



Dossier

Prévention et tranquillité publique

▶ Le 12^e en mouvement

▶ Du côté des CQ

▶ C'est dans le 12^e

Europe : Terre d'Exil et d'Immigration

Quel avenir pour la petite ceinture dans le 12^e?

Budget participatif 2014 : de nombreux projets proposés

La communication des Conseils de quartier fait peu neuve

Zoom sur : La fondation Eugène Napoléon



Vos services en Mairie

Mairie du 12^e

130, avenue Daumesnil
01 44 68 12 12
Métro Dugommier - Bus 29 et 87
Vélib' 212, rue de Charenton
Autolib' 3, rue Hénard

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE)

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Service de l'État-Civil

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement pour les déclarations de naissance, de reconnaissance d'enfant et de décès.
2^e étage, par escalier Daumesnil et rez-de-chaussée - Aile Bignon

Service des Élections

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
1^{er} étage - Aile Charenton
Ainsi que les samedis du mois de décembre de 9h à 16h

Relais Informations Familles

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30.
Rez-de-Chaussée - Aile Daumesnil

Relais Informations Logement Habitat

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30.
Rez-de-Chaussée - Aile Daumesnil

Caisse des Écoles

01 44 74 33 80
caisse.des.ecoles.12e@wanadoo.fr
Accueil du public au Relais Informations Familles : lundi et mercredi de 9h à 12h45

La Médiatrice de la Ville de Paris à votre écoute

Le correspondant de la Médiatrice de la Ville de Paris dans le 12^e, tient une permanence hebdomadaire en Mairie, le lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous à l'accueil.

Propreté : 01 43 41 74 44

Encombrants : 39 75

Les élus

Les élus de la majorité municipale :

Michèle BLUMENTHAL

Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris

Les adjoints d'arrondissement :

Violette ATTAL-LEFI

Adjointe à la Maire, chargée de la culture et de l'animation culturelle.

Catherine BARATTI-ELBAZ

Adjointe à la Maire, chargée de la voirie et des déplacements.

Nicolas BONNET-OULALDJ

Adjoint à la Maire, chargé de la prévention, de la tranquillité publique, de l'égalité homme-femme et de la lutte contre les discriminations.

Richard BOUIGUE

Adjoint à la Maire, chargé de la démocratie locale.

Alexis CORBIÈRE

Premier adjoint, chargé de la vie associative, des sports, de la jeunesse et de la citoyenneté. Conseiller de Paris.

Pénélope KOMITES

Adjointe à la Maire, chargée des affaires sociales, des solidarités, de la santé et du handicap.

Lunise MARQUIS

Adjointe à la Maire, chargée de la petite enfance, des familles et du Conseil de la Jeunesse.

Fabrice MOULIN

Adjoint à la Maire, chargé de la mémoire, du monde combattant et du tourisme.

François PELLEGRINI

Adjoint à la Maire, chargé de l'urbanisme.

Fadila TAÏEB

Adjointe à la Maire, chargée des affaires scolaires.

Vanessa THOMAS

Adjointe à la Maire, chargée du logement et de la qualité de l'habitat.

Laurent TOUZET

Adjoint à la Maire, chargé des espaces verts, de l'environnement et du développement durable.

Les conseillers d'arrondissement :

Raphaël GRECK

Délégué auprès de la Maire, chargé de la propreté, du tri et de la collecte des déchets.

Évelyne HONORÉ

Déléguée auprès de la Maire, chargée de l'économie sociale et solidaire.

Jean-Pierre GUIZ

Délégué auprès de la Maire, chargé du développement économique, du commerce, de l'artisanat et de l'emploi.

Nadine REMY

Déléguée auprès de la Maire, chargée des relations «ville-hôpital».

Guy TABACCHI

Délégué auprès de la Maire, chargé des finances, des marchés publics et des équipements de proximité.

Gérard TEMPION

Délégué auprès de la Maire, chargé du soutien à la création et à la dynamique locale.

Les conseillers de Paris :

Sandrine CHARNOZ

Conseillère de Paris. Déléguée auprès de la Maire, chargée des relations avec les communes limitrophes.

Jean-Louis MISSIKA

Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'innovation, de la recherche et des universités.

Christophe NAJDOVSKI

Adjoint au Maire de Paris, chargé de la petite enfance. Délégué auprès de la Maire, chargé des jardins partagés.

Christian SAUTTER

Adjoint au Maire de Paris, chargé du développement économique, de l'emploi et de l'attractivité internationale.

Karen TAÏEB

Conseillère de Paris. Déléguée auprès de la Maire, chargée des manifestations culturelles et de l'accueil des habitants.

Catherine VIEU-CHARIER

Adjointe au Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant.

Les élus de l'opposition municipale :

Les conseillers de Paris :

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris.

Gérard REY

Conseiller de Paris.

Les conseillers d'arrondissement :

Christian ALBENQUE

Conseiller d'arrondissement.

Corinne ATLAN-TAPIERO

Conseillère d'arrondissement.

Isabelle TAVAUZ

Conseillère d'arrondissement.



Permanence en LSF

Afin de faciliter les démarches et l'accueil du public sourd ou malentendant, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence en Langue des Signes Françaises (LSF), sans rendez-vous, tous les mardis de 8h30 à 12h au Relais Informations Familles de la Mairie du 12^e.

Plus d'informations au 01 44 68 12 48/12 49



Le 26 janvier dernier, le Gouvernement a publié le décret prévoyant la mise en œuvre d'une réforme des rythmes éducatifs avec le retour à la semaine de 4 jours et demi. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la Refondation de l'école, voulue conjointement par le Président de la République et par le Ministre de l'Éducation Nationale, et pour laquelle la concertation s'est engagée dès les premières semaines d'action du nouveau gouvernement, et c'est à l'unanimité que la communauté éducative a souhaité que l'on revienne sur la semaine de 4 jours.

J'entends les critiques qui s'expriment sur ce projet. Les attentes des enseignants et des parents sont plus que légitimes tant l'école a été malmenée, au cours de ces 10 dernières années : suppressions massives de postes d'enseignants, non remplacement d'enseignants malades, suppression des RASED, baisse des moyens, etc.

Oui, je crois que nos enseignants et les parents des petits Parisiens sont légitimes à exprimer une attente forte vis-à-vis de cette refondation de l'école.

Oui, nous avons le devoir moral de réussir cette réforme, non seulement parce qu'elle est essentielle pour le bien-être des enfants, incontournable pour l'avenir de notre société, et nécessaire pour restaurer la confiance des enseignants dans notre volonté d'être à leur écoute pour redonner au système éducatif français les moyens d'être celui qu'il doit être, à savoir celui d'un pays leader en Europe, reconnu pour la qualité de ses enseignements et pour la réussite de ses élèves.

Raccourcir la journée d'apprentissage dur, étaler les 24 heures hebdomadaires d'enseignement, voilà le fondement du projet. L'intérêt des enfants est la seule boussole pour le Gouvernement comme pour notre collectivité.

La Ville de Paris a souhaité lancer une grande concertation jusqu'à fin mars afin d'échanger et de dialoguer sur la mise en œuvre, à Paris, de cette réforme à la rentrée 2013. Rien n'est acté à ce jour. Tous les scénarios envisageables le sont pour que chacun trouve sa place dans la réforme, dans laquelle le bien-être et la réussite des enfants sont au cœur.

Mais nous avons l'ambition de nous donner les moyens, tant au plan financier qu'humain, pour réussir ce défi (budget spécifique sans augmentation d'impôts, recrutements d'animateurs formés). Nous avons la chance de disposer à Paris de ressources nombreuses et variées pour construire un projet éducatif de qualité : centres d'animation, équipements culturels, musées, associations sportives et culturelles... Et nous conduirons cette réforme dans un souci de justice sociale puisque toutes les activités, sur les temps ainsi dégagés, seront gratuites.

En tant que Maire d'arrondissement, je suis convaincue du bien fondé de cette réforme, qui marque le premier pas vers le rétablissement d'un vrai service public de l'éducation, trop longtemps négligé et sinistré.

C'est à un projet éducatif parisien ambitieux en terme d'apprentissage comme d'épanouissement pour les élèves que nous devons travailler tous ensemble, un projet qui sera décliné dans les 662 écoles maternelles et élémentaires parisiennes.

Michèle Blumenthal
Maire du 12^e arrondissement



4/5

Le 12^e en mouvement



6/7

Retour en images



8>11

Grand dossier



12

Ma 12^e



13

Du côté des CQ



14

Ils font le 12^e



15

C'est dans le 12^e



16/17

Tribunes



18/19

Agenda

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir une information claire et indépendante, ce magazine ne contient pas d'encarts publicitaires.



mairie12.paris.fr

Direction de la publication : Pierre-Adrien Hingray • Rédaction en chef : Frédérique Lewin, Nathalie Gerbaud et Alexandra Vieira • Comité éditorial : Pierre-Adrien Hingray, Ilija Moulahacene, Frédérique Lewin et Nathalie Gerbaud • Conception : Agence LINEAL - 03 20 41 40 76 • Crédits photo : Mairie du 12^e, Mairie de Paris (Sophie Robichon, Marc Verhille), DPP-Mairie de Paris, Estate of Fred Stein, FredStein.com, Selbymay, ArteFactory BTuA AJOA • Photo de couverture : Mairie du 12^e • Impression : Imprimé sur papier 100% recyclé par le Groupe des imprimeries Morault à 80 000 exemplaires Distribution : Proximes, Mairie du 12^e • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 01 44 68 12 12



► Culture

Europe : Terre d'Exil et d'Immigration



La Mairie du 12^e, en partenariat avec les centres d'animation du CLAJE, vous invite à penser l'Europe à travers une série d'événements :

- **Du 14 mars au 13 avril** : venez découvrir à la Mairie du 12^e et dans les centres d'animation du CLAJE du 12^e, 90 portraits d'intellectuels sur la période 1933-1941 issus des archives du photographe Fred Stein. Vernissage de l'exposition **mardi 26 mars à 19h** à la Mairie du 12^e

- **Jeudi 11 avril à 20h** à la Mairie du 12^e : conférence-débat en présence de Daniel Cohn-Bendit, député européen, Sandrine Mazetier, députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale, Michèle Blumenthal, maire du 12^e arrondissement, animée par Jean-Michel Djian, rédacteur en chef de France Culture Papiers.

Plus d'informations sur mairie12.paris.fr et sur claje.asso.fr

► Voirie

Un nouveau visage pour le 12^e



Le tunnel Proudhon embelli. Souhait des Conseillers de quartier en 2011, l'embellissement du Tunnel Proudhon, qui relie les quartiers de Bercy, Fécamp et Reuilly, a fait l'objet de projets d'aménagement par les élèves de l'Ecole Boule en lien avec les services techniques de la Ville de Paris. Trois propositions ont par la suite été soumises à consultation publique début 2012 : un tunnel plus agréable où les traversées piétonnes et l'éclairage sont améliorés. Plus de 360 personnes se sont exprimées et c'est le projet « Inconnu à heure fixe » qui a été plébiscité. Les premiers tests d'éclairage ont eu lieu à la fin du mois de novembre. Les travaux s'achèveront à l'été 2013.



Le passage de la Duranc bientôt réaménagé. Initiés par les Conseils de quartier dans le cadre du budget participatif 2013, les travaux ont pour objectif de faciliter et d'améliorer la circulation des piétons, le revêtement du passage sera aplani et les pavés remplacés, tout en conservant le dénivelé existant permettant de canaliser les eaux de pluie entre la rue de la Duranc et la rue Taine. Les travaux sont prévus **du 15 février au 31 mars**. Pour des raisons de sécurité, le passage sera fermé pendant toute la durée des travaux.

► Publication

Guide pratique

L'édition 2013 sera disponible à compter du **11 mars** à la Mairie du 12^e et en téléchargement sur mairie12.paris.fr.



► Jeunesse



Tremplin musical : à vos micros !

Jusqu'au 15 avril, les collégiens des 11^e, 12^e et 20^e, qu'ils chantent seuls ou en groupe, peuvent s'inscrire à la Music Battle Inter-collèges. Des présélections et des auditions se dérouleront par la suite et les talents retenus s'affronteront devant un jury de professionnels lors d'une grande finale **le 19 juin** à l'Espace Reuilly.

Plus d'informations sur musicbattleintercolleges.com

► Communication



Les agents ont la parole

Retrouvez sur mairie12.paris.fr la vidéo diffusée lors de la Cérémonie des Vœux aux habitants, le 10 janvier dernier à l'Espace Reuilly. L'occasion de (re)découvrir le travail des nombreux agents qui œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre cadre de vie. Merci à eux !

► **Concertation****Quel devenir pour la petite ceinture dans le 12^e ?**

La Ville de Paris et Réseau Ferré de France (RFF) ont lancé une large concertation parisienne pour imaginer l'avenir de la petite ceinture, cet axe ferroviaire historique qui fait le tour de Paris, laissé à l'abandon depuis des décennies. Dans ce cadre, des visites sur site ont été organisées en janvier et une réunion publique sous forme d'ateliers s'est tenue à la Mairie du 12^e en février. De nombreux habitants ont fait part de leur souhait d'ouvrir ce site exceptionnel, et de leurs idées concernant ses futurs usages (promenade, loisirs, biodiversité, tramway etc.). Le 14 février, s'est tenue une réunion publique de synthèse de la concertation parisienne. Les discussions entre la Ville de Paris et RFF se poursuivent en vue de signer un nouveau protocole à l'été 2013, définissant les grandes orientations pour l'évolution de la petite ceinture.

Plus d'informations sur <http://lapetiteceinture.jenparle.net>

► **Solidarité****Les Assises de la Solidarité lancées !**

Rencontre entre habitants et professionnels, les Assises de la Solidarité se sont tenues pour la première fois le 23 février dernier. Cette journée a été l'occasion de dresser un portrait social du 12^e, de débattre sur le thème : « Face aux situations de grande précarité dans mon arrondissement, que puis-je faire ? » Ces Assises se tiendront régulièrement au cours de l'année sur des thématiques variées.

**La banque du Crédit Municipal de Paris crée un nouveau Prêt Santé**

Coûts de soins trop élevés, déremboursement de certains actes médicaux : un nombre croissant de Français ne peut faire face à des dépenses médicales nécessaires et risque de recourir à des prêts inadaptés à leur situation financière. Les prothèses dentaires, ou auditives, les frais d'orthodontie ou d'optique et les dépassements d'honoraires sont les raisons les plus fréquentes de surcoût de santé en France.

Une solution : le Prêt Santé CMP Banque, un prêt personnel et « responsable » pour faciliter l'accès aux soins au taux fixe et unique de 2,95% de 6 à 36 mois.

Agence Gare de Lyon : 34, avenue Daumesnil - 01 44 74 85 50

**Commission Paris Jeunes Vacances**

Vous avez entre 18 et 30 ans, habitez à Paris et avez besoin d'un coup de pouce pour les vacances ? Remplissez vite un dossier Paris Jeunes Vacances et déposez-le à la Mairie du 12^e ou dans une structure-relais du 12^e. Pour les vacances de Pâques, la prochaine commission se tiendra **le lundi 18 mars**.

Plus d'informations sur mairie12.paris.fr

► **Communication****Suivez la Mairie sur Twitter !**

Après son arrivée sur le réseau social Facebook, la Mairie du 12^e investit Twitter. Vous pouvez désormais suivre en temps réel l'actualité de la Mairie depuis votre mobile : twitter.com/Mairie12Paris

► **Travaux****Bientôt 112 nouvelles places en crèche associative**

Dans le quartier de Vallée de Fécamp, les travaux de trois crèches associatives subventionnées par la Ville, ont commencé début 2013 : la nouvelle Maison des Bout'chou ouvrira en septembre prochain au 16, rue des Meuniers (50 places), la crèche parentale des Crocos déménagera de la rue Dagorno à la rue Claude Decaen également en septembre (4 places supplémentaires), puis la nouvelle crèche d'ABC puériculture devrait ouvrir début 2014 au 180, avenue Daumesnil (58 places).

Retour en images



1 Jeudi 10 janvier

2 BONNE ANNÉE 2013 !

Vous étiez plus de 600 à assister à la Cérémonie des Vœux de Michèle Blumenthal et de l'équipe municipale à l'Espace Reuilly.

3 Samedi 19 janvier

CONSULTATION SUR LE JARDIN DU BOULEVARD DE PICPUS

De nombreux habitants sont venus donner leur avis sur le réaménagement du jardin du boulevard de Picpus, qui sera engagé dès le printemps 2013. Trois projets ont été soumis au vote et la consultation était également disponible sur le site internet de la Mairie du 12^e (cf. page 13).

4 Lundi 21 janvier

DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX FAMILIAUX

10 logements neufs ont été livrés par la SGIM et inaugurés au 5, rue Rottembourg.

5 Jeudi 7 février

LE DEVENIR DE LA PETITE CEINTURE

Plus de 100 personnes ont participé à la réunion publique sous forme d'ateliers organisée par la Mairie du 12^e. L'Agence Parisienne d'Urbanisme (APUR) a présenté ses propositions sur le devenir de la petite ceinture et l'agence Michel Desvignes a expliqué l'avenir envisagé pour celle-ci dans le cadre du projet urbain Bercy-Charenton.



6 Du 7 au 27 février
2013, L'ANNÉE BOULLE !
 Comprendre le savoir-faire de l'école Boule, tel est l'enjeu de l'exposition *L'art et la matière* qui s'est tenue à la Mairie du 12^e. Professeurs, élèves ou encore ébénistes ont livré leurs témoignages au travers de vidéos, de dessins et de cahiers datant pour certains des années 1930.

7 Vendredi 8 février
BERCY-CHARENTON : LES ÉCOLIERS DU 12^e MOBILISÉS
 60 enfants des écoles élémentaires situées 315, rue de Charenton et 5, rue Gerty Archimède ont exposé leurs idées pour les espaces publics du futur quartier Bercy-Charenton, devant des parents et des élus. Les maquettes présentées sont l'aboutissement du travail réalisé en classe et animé par Ateliers Villes.

8 Jeudi 14 février
FORUM DE L'EMPLOI
 Une forte affluence au Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, avec plus de 1 400 visiteurs au cours de la journée et près de 30 entreprises présentes. Différents ateliers ont été proposés, que ce soit en matière de recherche d'emploi ou de validation des acquis d'expérience.

9 Mercredi 20 février
RÉUNION PUBLIQUE SUR LE TUNNEL PROUDHON
 En présence des différents acteurs impliqués (Conseils de quartier, Services techniques de la Ville, Ecole Boule), cette réunion a été l'occasion de faire un point d'étape sur les travaux commencés en janvier et de revenir sur le processus de concertation mené autour de ce projet de réaménagement.

Prévention et tranquillité publique



Si la sécurité des personnes et du territoire est une compétence qui relève de l'Etat, de nombreuses actions sont menées à l'échelle locale en matière de prévention et de tranquillité publique, pour garantir une qualité de vie aux habitants du 12^e. Grâce à un travail partenarial, ce sont des valeurs de tolérance, de respect, d'entraide qui sont promues pour favoriser le vivre ensemble et bâtir au quotidien une communauté de vie, sûre et solidaire pour tous.

Un cadre global : le Contrat Parisien de Sécurité

Signé le 3 mars 2009 par le Maire de Paris, le Préfet de Police, le Procureur de la République, le Préfet secrétaire général à la Préfecture de Paris et le Recteur de l'Académie, le **Contrat Parisien de Sécurité (CPS)** fait état de la délinquance parisienne et de ses évolutions récentes aussi bien statistiques que qualitatives. Afin de prévenir et de traiter ces phénomènes de délinquance, un plan d'actions a été défini et un partenariat étroit s'est instauré entre les différents acteurs du territoire parisien.

Une approche locale : le Contrat de Sécurité d'Arrondissement

Déclinaison territoriale du Contrat Parisien de Sécurité, le second **Contrat**

de Sécurité d'Arrondissement (CSA)

a été signé le 30 juin 2009 dans le 12^e. Municipalité, Police, Justice, Education nationale, mais aussi associations ou encore bailleurs : de nombreux partenaires ont ainsi défini ensemble les actions prioritaires à mettre en œuvre au niveau local, autour de 5 axes de travail : les mineurs et la prévention des conduites à risque, les violences intrafamiliales, les grands ensembles immobiliers, la Gare de Lyon et son environnement ainsi que les stationnements gênants. Le contrat repose sur des fiches actions comprenant des objectifs précis et concrets de réalisation. De nombreux projets ont déjà été mis en œuvre depuis 2003, année de la signature du premier contrat de sécurité d'arrondissement. Afin d'aller plus loin et de dessiner de nouvelles perspectives pour renforcer la sécurité des habitants du 12^e, le contrat signé en 2009, met l'accent sur la prévention de la récidive, celle de la délinquance en milieu scolaire et la lutte contre le décrochage scolaire, l'aide aux victimes et la prévention routière.

Une instance locale, de suivi, d'animation et d'évaluation

Instance de concertation, d'échange d'informations et de suivi des actions menées dans le cadre du Contrat de Sécurité d'Arrondissement, le **Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Arrondissement (CSPDA)** rassemble les acteurs du 12^e concernés directement ou indirectement par les questions de sécurité et de prévention de la délinquance : élus, fonctionnaires de la ville, du département et de l'Etat (Police, Justice et Education nationale), associations de prévention spécialisée, bailleurs sociaux, transporteurs, associations de quartiers, etc. Co-présidé par la Mairie du 12^e arrondissement, le Commissaire central et le représentant du Procureur de la République de Paris, ce conseil se réunit une fois par an. Il dresse un état des lieux partagé de la délinquance et propose de nouvelles

orientations adaptées aux problèmes constatés. L'animation technique de cette instance est assurée par un coordonnateur de Contrat de Sécurité d'Arrondissement, qui relève de la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) de la Ville de Paris.

Contacts

Commissariat central du 12^e arrondissement

80, avenue Daumesnil
01 44 67 50 12
Accueil 7j/7 et 24h/24

Unités de police de quartier

ouvertes du lundi au vendredi
de 9h à 20h

Bel-Air

36, rue du Rendez-Vous
01 53 33 85 15

Bercy

20/22, rue de l'Aubrac
01 53 02 07 10

Au cœur des actions partenariales, les deux clubs de prévention spécialisée du 12^e, Soleil et Cap 2000 agissent auprès des adolescents en difficulté.

Club de prévention Soleil

47, rue Crozatier

Club de prévention Cap 2000

24-26, rue Sibuet

Le Commissariat du 12^e en chiffres en 2012

472

agents (324 policiers et 148 agents de surveillance de la Ville de Paris)

20 024

interventions en 2012

7 798

appels urgents

10 160

personnes reçues pour déposer plainte



Dominique SERNICLAY

Commissaire central du 12^e arrondissement

Quelle appréciation faites-vous de la situation dans le 12^e ?

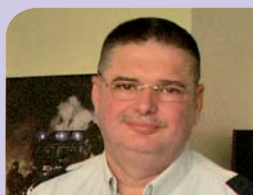
« Le 12^e arrondissement est un territoire très diversifié en termes de problématiques de sécurité. Cela s'explique par son étendue avec le Bois de Vincennes mais également par ses flux de population quotidiens importants avec la Gare de Lyon et les autres dessertes (RER A, autoroute A4...). Les thématiques sont diversifiées mais la situation s'est considérablement améliorée. Pour autant, nous restons vigilants.

Quels sont les enjeux et les actions majeures que vous comptez développer prochainement ?

Nous poursuivons nos efforts en matière d'amélioration de la réception du public au commissariat. Le mois de septembre a vu la mise en place de la plainte sur rendez-vous qui permet au public de prendre rendez-vous 24h/24 pour convenir d'une plage horaire et bénéficier d'un accueil qualitatif et personnalisé. Aujourd'hui, c'est près d'une plainte sur 4 qui est déposée par ce biais. Durant le premier trimestre 2013 sera lancée la pré-plainte en ligne permettant à l'usager de remplir sa plainte sur internet avant validation.

Comment jugez-vous le travail en partenariat avec la Mairie du 12^e et les services municipaux ?

Je me félicite des partenariats multiples en termes de prévention menés notamment entre la Mission Prévention et Communication et la Mairie du 12^e. Ces partenariats agissent dans de nombreux domaines et à destination d'un public varié. Par exemple, de nombreuses actions de sensibilisation aux dangers de la route et des comportements à risque sont menées à destination des scolaires (la remise des Permis Piéton, Sauve ta vie, les Matinées citoyennes) et l'aspect éducatif est très important. Nous développons également des actions en direction des personnes âgées, des commerçants et des personnes les plus vulnérables. »



Pierre-Jean IVARS

Responsable de la Mission Prévention et Communication au Commissariat central du 12^e arrondissement

Quel est le rôle de la Mission Prévention et Communication ?

« La Mission Prévention et Communication initie, développe, met en œuvre et suit les actions de prévention et de communication selon les directives du Commissaire central. Elle développe les contacts avec les partenaires sociaux et institutionnels. Il s'agit d'inscrire son action dans le cadre de l'Unité de Prévention de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de Paris. De plus, elle prend en charge et pilote les actions de prévention pouvant être menées par d'autres services de police au niveau du territoire.

Quelles sont les actions de prévention développées ?

De nombreuses actions de prévention et d'information sont développées à destination de différents publics. Nous intervenons notamment en milieu scolaire, du CP au lycée, que ce soit en matière de sécurité routière (Apprenons la rue, Permis Piéton), de sensibilisation aux gestes de premiers secours (dispositif FOURMI : FORMation aux URgences Minimum), de prévention des conduites addictives ou encore des dangers liés à l'internet. Les thématiques sont adaptées à l'âge du public. Nous organisons également des ateliers de prévention à destination des personnes âgées. Notre travail s'organise en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs. A cet égard, nous avons mené récemment une action avec la RATP sur la ligne 14 du métro pour prévenir des vols à l'arraché. »



La protection des personnes est essentiellement une mission relevant des autorités de police. Néanmoins, la Ville de Paris y contribue fortement à travers les actions menées quotidiennement par la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP).

Prévenir, protéger, assister et lutter contre les incivilités

Chef de file des missions de prévention et de sécurité au sein de l'administration municipale, la DPP s'organise autour de 4 axes majeurs : la protection des personnes et des biens, la lutte contre les incivilités, l'aide et l'assistance aux personnes en difficulté et la prévention des faits de nature à troubler la tranquillité publique. La Ville de Paris compte 700 inspecteurs de sécurité qui travaillent quotidiennement à la tranquillité des Parisiens, près de 200 agents d'accueil et de surveillance assurent la sécurisation des bâtiments municipaux, 150 correspondants de nuit qui accomplissent leur mission de veille sociale et plus de 300 vacataires qui surveillent les passages piétons à proximité des écoles. En 2012, la DPP a été reformée et modernisée en profondeur pour créer une relation de plus grande proximité avec les

usagers parisiens et les élus locaux, accentuer la présence rassurante de ses agents sur l'espace public et développer l'action de la municipalité en matière de lutte contre les incivilités. De nouveaux modes d'action ont été développés comme la brigade VTT. La Ville de Paris assure également la sécurisation dans d'autres domaines. En effet, elle finance par exemple à hauteur de près de 5 millions d'€ le Groupement Parisien Inter bailleurs de Surveillance (GPIS) chargé de surveiller chaque jour de 19h30 à 4h30 les parties communes et halls des immeubles sociaux. Elle contribue également au budget de la Préfecture de Police pour une somme de près de 290 millions d'€ annuels.

Une aide aux plus vulnérables

L'unité ASA (Assistance aux Sans-Abri) : Intervenant auprès des personnes sans-abri sur le domaine municipal, cette unité composée

d'inspecteurs de sécurité et de deux travailleurs sociaux a une mission de détection (maraudes, recensement), d'alerte (des services sociaux) et d'assistance (orientation vers les structures sociales adaptées, aide dans les démarches administratives).

La Mission Accompagnement et Protection (MAP) : elle regroupe le dispositif Tranquillité Seniors et le Service d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (SAVIP).

Le premier permet aux personnes âgées de bénéficier d'une protection lors des dépôts et retraits bancaires. Sur un simple appel téléphonique, un inspecteur de sécurité de la Ville de Paris vient les chercher à leur domicile, les accompagne dans toutes leurs démarches et les raccompagne chez elles.

Le second, créé en 2007 par la Ville de Paris, aide les victimes d'infractions pénales (vol, cambriolage, escroquerie, extorsion, etc.) dans leurs démarches administratives (opposition aux moyens de paiement, refaire

les papiers officiels, contact avec l'assurance, etc.).

Pour ces deux dispositifs, vous pouvez contacter la MAP du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 42 76 77 77.



Priorité à la jeunesse

La sécurisation des Points écoles : Afin de sécuriser la traversée des enfants aux abords des établissements scolaires, des agents, facilement identifiables grâce à leur chasuble jaune fluo « Mairie de Paris - Sécurité école », sont mobilisés. Ils assurent une présence humaine indispensable, aux entrées et sorties de 8h30, 11h30, 13h30 et 16h30, tous les jours sauf les mercredis. Le 12^e compte 29 Points école. La Ville de Paris recrute tout au long de l'année des vacataires.

DPP - Bureau de la surveillance des Points d'école
1, place Baudoyer Paris 4^e
01 42 76 75 05

Des vacances solidaires : Ville Vie Vacances propose gratuitement aux enfants et aux jeunes parisiens âgés de 8 à 16 ans qui restent à Paris durant les vacances scolaires, un programme d'activités sportives, culturelles et citoyennes. Ces dernières sont encadrées par des policiers de la Préfecture de Police, des Inspecteurs de Sécurité de la Ville de Paris et des animateurs ou éducateurs sportifs de l'UCPA et se déroulent notamment dans le complexe sportif Paul Valéry.

prefecturedepolice.interieur.gouv.fr
(rubrique Prévention)

La prévention de la déscolarisation : L'année 2012 a vu la mise en place d'une cellule de veille de lutte contre la déscolarisation dans le 12^e. Depuis janvier 2013, une convention associant les collègues Jules Verne et Guy Flavien,

d'une part, et la Maison des Ensembles, de l'autre, prévoit l'accueil des élèves exclus temporairement de ces collèges. Ils y effectuent le travail exigé par leur établissement et sont accompagnés pour réfléchir à leur orientation scolaire. Partant du constat que l'exclusion, même temporaire, d'un élève peut conduire à une rupture avec le monde scolaire, cette initiative est appuyée par la Mairie du 12^e et s'inscrit dans le cadre du contrat de sécurité du 12^e dont l'un des objectifs principaux est de « prévenir et traiter l'absentéisme scolaire et la déscolarisation ».

La tranquillité pour tous

Les Correspondants de nuit : Médiateurs de rue, ils interviennent dans le 12^e, autour de la Gare de Lyon, sur la place Frenay et dans les quartiers Charenton, Erard et Rozanoff, tous les soirs entre 16h et minuit. Ils concourent à la résolution de conflits, assurent une mission de veille sociale et signalent des dysfonctionnements techniques (malpropreté, dégradation). Par ailleurs, ils entretiennent le contact avec la population et notamment avec les personnes les plus fragiles.

Local des correspondants de nuit
10, rue Erard Paris 12^e
01 43 40 10 00

Prostitution : Créée en 2009, la coordination prostitution du 12^e réunit tous les acteurs concernés : Les amis du Bus des Femmes, Aux captifs la Libération, la Brigade de répression du proxénétisme, le Commissariat du 12^e, la Mairie du 12^e et le coordonnateur du contrat de sécurité. La création de cette coordination a permis une amélioration de la situation, constatée par les riverains et les associatifs. De plus, au sein du commissariat du 12^e, un officier référent a été désigné pour prendre en charge les femmes prostituées victimes d'agressions.



Jean-Christophe DAUBA

Chef de circonscription Est (5^e, 12^e, 13^e) à la DPP, sous-direction de la tranquillité publique

Quel est le rôle de la Direction de la Prévention et de la Protection ?

« Sous l'autorité du Maire de Paris, la DPP participe à la politique de prévention et de sécurité mise en œuvre pour la tranquillité des Parisiens. Sa principale mission est d'assurer une présence dissuasive et rassurante dans les équipements municipaux. Elle est par ailleurs chargée de sensibiliser et de lutter contre les incivilités.

Quelles sont vos priorités d'action en 2013 pour le 12^e ?

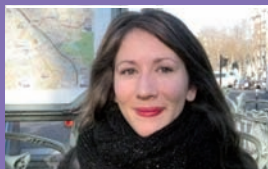
Augmenter notre présence sur le terrain en développant l'ilotage et renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux. Pour ce faire, nous poursuivons l'accompagnement des agents dans la mise en œuvre de la réforme à l'échelle locale et resterons attentifs à leurs bonnes conditions de travail. La circonscription est composée de professionnels, formés, impliqués et engagés dans leurs missions au service des habitants du 12^e arrondissement.»

La gestion de crise de la DPP

Afin de réagir à toute situation de crise, la DPP s'est dotée d'outils modernes et novateurs à travers un service de gestion de crise. En cas de sinistre (inondation, incendie...), la DPP intervient en appui des élus pour assurer la protection, la mise à l'abri et l'accompagnement de la population en lien avec les services d'urgence (police, pompiers, etc.).

Quels sont vos bons plans dans le 12^e ?

Que ce soit pour prendre un verre, manger, se balader où encore se divertir en famille ou entre amis...les habitants nous donnent leurs bons plans et leurs conseils.



► Mathilde

« Je vais très souvent aux théâtres de la Cartoucherie dans le Bois de Vincennes. Il y a une navette gratuite au départ du métro Château de Vincennes qui nous y emmène et qui assure aussi le retour. On peut également y manger et y boire un verre. Ce que j'aime dans la programmation de la Cartoucherie, c'est qu'elle ose. L'année dernière, j'avais adoré l'adaptation de *Finnegans Wake* de James Joyce au théâtre de l'Aquarium. »

Théâtres de la Cartoucherie, route du Champ de Manœuvre



► Céline

« De nombreux espaces verts pour se balader et prendre un bol d'air avec les enfants : le Jardin de Reuilly, le square de la Baleine près de la Bibliothèque Saint-Eloi et la Promenade plantée. Et pour les petites faims, l'une des pâtisseries près de la place du Colonel Bourgoin ! »

*Promenade plantée : de l'Opéra Bastille au Bois de Vincennes
Square de la Baleine (Square Saint-Eloi) : 12, rue Sainte-Claire Deville*



► Serge

« Un bar très sympa, le Felix Café pour prendre un verre près de la Place Félix Eboué, avec une jolie carte de cocktails. On y mange également bien ! »

*Felix Café
40, boulevard de Reuilly*



► Vadim

« L'Appart 164 est un bar à l'ambiance sympa pas très loin de Bastille avec de gros fauteuils en velours. Dans le même coin, je vais souvent au 138. C'est un bon plan pour boire un verre. »

*L'Appart 164, rue du Faubourg Saint-Antoine
Le 138 138, rue du Faubourg Saint-Antoine*



► Myriam

« Les Garnements est une très bonne adresse de restaurant à deux pas de la gare de Lyon : les plats sont bien servis et le service irréprochable ! Pour une sortie avec les enfants, l'Aquarium de la Porte Dorée est un incontournable, avant de se balader dans le Bois de Vincennes. »

*Les Garnements
17, rue Michel Chasles
Aquarium Tropical Palais de la Porte Dorée
293, avenue Daumesnil*



► Peggy

« Le bar à chocolat Puerto Cacao, près du marché d'Aligre pour y déguster un très bon chocolat chaud à l'ancienne ! Pour manger, la brasserie Le Square Trousseau et sa terrasse, surtout en été. Une autre adresse que je recommande aux amateurs de cuisine française : l'Aubergeade. »

*Puerto Cacao
2, rue Théophile Roussel
Le Square Trousseau,
1, rue Antoine Vallon
L'Aubergeade,
17 rue Chaligny*



► Brigitte

« Quand il fait beau, j'aime bien me balader au parc de Bercy, sur la Promenade Plantée, au Jardin de Reuilly ou dans le Bois de Vincennes. »

Parc de Bercy : entre le Palais Omnisports de Paris Bercy et le Cour Saint-Emilion

► Budget participatif

Budget participatif 2014 : de nombreux projets proposés par vos Conseils de quartier

37 : c'est le nombre de propositions d'aménagement de l'espace public élaborées par les Conseils de quartier à l'issue des réunions de leurs commissions Espace public. Végétalisation de murs, sécurisation de passage piétons ou encore éclairage d'équipements sportifs, un large éventail de projets a ainsi été transmis à la Mairie du 12^e. Ces propositions vont maintenant faire l'objet d'une étude par les services techniques de la Ville afin d'évaluer le coût et la faisabilité de chacune d'elles. Une réunion de restitution en présence des élus et des Conseillers de quartier se tiendra fin mars au cours de laquelle les services présenteront leurs études sur les projets réalisables. Les projets retenus par les services seront ensuite sélectionnés par le groupe de travail inter-quartiers « Budget participatif » courant avril.

Pour plus d'informations sur le BP 2014 : rendez-vous sur la page des CQ sur mairie12.paris.fr

► Communication

La communication des Conseils de quartier fait peau neuve

La Mairie du 12^e, en lien avec le groupe de travail inter-quartiers Communication, poursuit le renouvellement des outils de communication des Conseils de quartier afin de mieux informer les habitants de leurs actions. Après la refonte de leur identité visuelle en 2011, les Conseils de quartier bénéficieront en 2013

de nouveaux supports de communication. Une nouvelle plaquette d'information va être ainsi diffusée, tandis que chaque Conseil de quartier bénéficiera d'un panneau d'affichage personnalisé qui permettra d'informer les habitants lors des animations et des réunions publiques. Enfin, leur présence est renforcée sur la page Facebook de la Mairie.

► Concertation

Succès de la concertation sur le jardin du boulevard de Picpus

Attachée au principe de co-construction de l'espace public avec les habitants, la Mairie du 12^e a engagé en septembre 2012 un processus de concertation avec les Conseils de quartier

Nation-Picpus et Bel-Air Nord sur le réaménagement du jardin du boulevard de Picpus. Ce processus a débouché sur l'élaboration d'un document de diagnostic partagé, en lien avec les élus et les services techniques de la Ville. Sur la base de ce diagnostic, la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement a élaboré 3 projets de réaménagement du jardin. Ceux-ci ont ensuite été soumis au choix des habitants via une consultation publique qui a recueilli 326 votes. Une majorité des voix s'est portée sur le projet proposant l'aménagement d'un jardin paysager avec un parcours sinueux et l'implantation de deux nouvelles aires de jeux.

Agenda

Vendredi 8 mars à 20h
Cinéma itinérant des
Conseils de quartier

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, projection du film *Erin Brokovich*, seule contre tous de Steven Soderbergh suivie d'un débat
Maison des Ensembles
3-5, rue d'Aligre

Lundi 11 mars
de 18h30 à 21h30
Animation jeux de société et
de plateau

Par la ludothèque des Conseils de quartier et le Conseil de Quartier Bel Air Nord
Centre d'animation Maurice Ravel (salle jeux d'esprit)
6, avenue Maurice Ravel

Vendredi 12 avril
Cinéma itinérant des
Conseils de quartier
Sur le thème de l'engagement
Maison des Ensembles
3-5, rue d'Aligre

Dimanche 14 avril
de 15h à 17h30
Circul'livre spécial enfants
Par le Conseil de quartier Bel-Air Nord
Jardin Debergue
30, rue du Rendez-Vous

► L'École Du Breuil

Fondée en 1867, l'École Du Breuil s'inscrit dans le cadre des grands projets portés par le baron Haussmann et le service des Promenades publiques de Charles-Adolphe Alphand. A l'époque, Napoléon III veut des squares, des parcs et des jardins qui rivalisent avec ceux de Londres. Une véritable politique d'aménagement du territoire par les espaces verts est alors engagée. Conçue comme l'outil de formation et de professionnalisation du métier de jardinier à la Ville de Paris, l'école s'est depuis fixée une ambition : être le centre du végétal en milieu urbain.



Renaud PAQUE

Directeur de l'École Du Breuil

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ?

“ L'École Du Breuil est un établissement de la Ville de Paris dont les jardins font partie du jardin botanique de Paris. Le jardin botanique

a la particularité d'être « multisites », regroupant également le Parc Floral, le Parc de Bagatelle et les Serres d'Auteuil. Lorsqu'elle a été fondée, en 1867, le métier de jardinier n'existait pas vraiment. Sa mission première a alors été la formation des jardiniers en charge de l'entretien des espaces verts de la capitale. L'école s'étend sur un domaine éco-labellisé de 23 hectares en partie ouvert au public, doté d'un arboretum, de plantes à fleurs renouvelées chaque année, d'une roseraie aménagée de façon contemporaine et de nombreuses collections végétales. Ce qui est intéressant, c'est que tout ce qui existe aujourd'hui a été dessiné par des générations d'élèves ; c'est un véritable chantier pédagogique.

Qu'en est-il des missions de formation de l'École Du Breuil?

350 jeunes sont formés chaque année et de nombreuses formations sont proposées pour tous les niveaux : du collège à la licence professionnelle en passant par l'apprentissage et la formation continue. Cela nous permet d'accueillir des publics et des profils très diversifiés. Nous formons également les jardiniers de la Ville de Paris, soit près de 1 500 agents par an ! Nous avons souhaité élargir notre public. Ainsi, nos formations sont désormais ouvertes aux communes limitrophes et au grand public. Par exemple, des cours et des ateliers sont organisés pour les amateurs de jardinage ; afin d'apprendre à cultiver un potager sur son balcon ou tailler son rosier.

L'ouverture sur l'extérieur prend-elle d'autres formes ?

Nous entreprenons actuellement des travaux pour ouvrir définitivement l'ensemble des jardins au public. Les visiteurs pourront ainsi découvrir, à partir des 25 et 26 mai à l'occasion de nos portes ouvertes, la diversité paysagère du domaine et ses remarquables collections végétales. Par ailleurs, les élèves participent souvent à des manifestations culturelles et artistiques. C'est à eux que l'on doit notamment la réplique du potager de Michelle Obama à l'Ambassade américaine à Paris ! »



Venez découvrir les métiers du paysage lors des journées d'information de l'école :

Mardi 19 mars de 14h à 17h
Vendredi 26 avril de 9h à 12h

Venez découvrir l'école lors de ses journées portes ouvertes :

Samedi 25 et dimanche 26 mai
de 10h à 18h30

> Ecole Du Breuil

Route de la Ferme – Bois de Vincennes
01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr

La fondation Eugène Napoléon

Située au 254, rue du faubourg Saint-Antoine, la fondation Eugène Napoléon a vu le jour à l'initiative de l'impératrice Eugénie en 1853. En effet, cette année est marquée par son mariage avec Napoléon III. Un luxueux cadeau de mariage est alors prévu, mais l'Impératrice lui préférera la création d'une œuvre sociale qui sera reconnue d'utilité publique.

D'un collier de diamants à un établissement d'éducation

En 1853, la Ville de Paris vote un budget de 600 000 francs or pour offrir un collier de diamants à l'impératrice Eugénie à l'occasion de son mariage. La jeune femme refuse le présent et demande à la Ville que la somme allouée soit dédiée à la création d'un « établissement d'éducation gratuite pour les jeunes filles pauvres ». Prévu à l'origine pour 300 pensionnaires orphelines ou dans le besoin, l'établissement peut en accueillir 600. C'est Hittorff, architecte de la Ville et du gouvernement, qui est chargé de sa réalisation.



Une architecture en hommage à l'impératrice Eugénie

Hittorff organise trois corps de bâtiments, séparés par des cours, et réunis entre eux pour permettre la circulation en cas de pluie. Leur disposition hexagonale figure un collier de diamants avec la salle de réception comme fermoir, et une chapelle en guise de pendentif. Sur l'abside de la chapelle a été peinte



L'Impératrice en visite à la fondation : une fresque où l'on y voit Eugénie offrant sa parure de pierres précieuses aux orphelines de l'institution sous l'œil bienveillant de la Vierge. Inaugurée en 1856, l'année de la naissance du prince Louis-Eugène, l'institution est baptisée Eugène Napoléon en son honneur.

Un établissement moderne toujours à vocation éducative

Très tôt, la direction est confiée aux sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Pendant plus de 150 ans, Eglise et Ville collaborent pour remplir les missions éducatives souhaitées par l'Impératrice. En 1974, devenue laïque, l'institution prend le statut de « Fondation Eugène Napoléon ». Aujourd'hui, elle regroupe une école maternelle et primaire, un collège, un lycée d'enseignement supérieur, un internat et un foyer de jeunes travailleurs. Elle accueille aussi des groupes d'étudiants étrangers pendant l'été. La fondation Eugène Napoléon perpétue ainsi son héritage d'éducation. Elle s'ancre aussi dans son temps et s'ouvre sur l'extérieur en proposant des activités culturelles et artistiques ouvertes aux Parisiennes et Parisiens. L'inauguration officielle de nouveaux bâtiments qui abritent une cafetera conviviale et des salles de classe aura lieu le **12 avril**.

> **Fondation Eugène Napoléon**
254, rue du faubourg Saint-Antoine
fondation-eugenenapoleon.org

Le saviez-vous ?

C'est à l'architecte Jacques Ignace Hittorff (1792-1867) que l'on doit de nombreuses réalisations : l'église Saint-Vincent-de-Paul, l'aménagement de l'avenue des Champs-Élysées, de la place de la Concorde et du Bois de Boulogne, les mairies des 1^{er} et 5^e arrondissements ou encore le Cirque d'Hiver. Il est enterré au cimetière de Montmartre.



Enfin l'Égalité !

Alors que l'UMP a fait encore une fois preuve de son incapacité viscérale à appréhender les évolutions de notre société, et à faire vivre l'égalité républicaine, le Gouvernement a maintenu le cap fixé par le Président de la République. Il a mis en œuvre l'engagement 31 pris par François Hollande pendant la campagne électorale : après de longs débats et de nombreuses auditions, le projet de loi sur le mariage pour tous a été voté malgré l'obstruction parlementaire de la droite.

La France rejoint ainsi, enfin, de nombreux pays européens qui ont ouvert depuis de nombreuses années le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe.

Le texte est porteur d'une sécurité juridique pour les couples et les familles qui étaient dénués de la protection de la loi républicaine. Il permet ainsi l'adoption par le conjoint des enfants du parent biologique, sécurisant le lien unissant l'enfant à son parent social, confortant ainsi le cadre familial. Il met également un terme à une insupportable discrimination dans la reconnaissance par la société de la validité des projets de couple et des projets familiaux des personnes homosexuelles.

Cette loi n'enlève rien à personne. Au contraire ! Les couples hétérosexuels pourront toujours se marier : rien ne change pour eux, même sur leur livret de famille ! Par contre, celle loi fait des homosexuels des citoyens à part entière et de leurs couples, des couples reconnus par la République, comme tous les autres.

C'est une grande avancée pour l'égalité des droits, comme en 1981, quand François Mitterrand dépénalisa complètement l'homosexualité qui était classée dans la nomenclature des maladies mentales...

Les débats provoqués pour l'ouverture du mariage à tous auront aussi permis de révéler, si cela était nécessaire, l'archaïsme et le manque de courage de nombreux élus de droite. Quel contraste avec l'Angleterre, où David Cameron, Premier Ministre et leader du parti conservateur, a lui-même défendu le projet d'ouverture du mariage aux couples homosexuels devant son Parlement...

Pénélope KOMITES

*Groupe Socialistes, Radicaux et Apparentés
penelope.komites@paris.fr*

GRUPE SOCIALISTES, RADICAUX ET APPARENTÉS : Michèle Blumenthal, Violette Attal-Lefi, Catherine Baratti-Elbaz, Richard Bouigue, Sandrine Charnoz, Raphaël Greck, Jean-Pierre Guis, Pénélope Komites, Lunise Marquis, Jean-Louis Missika, Fabrice Moulin, François Pellegrini, Nadine Remy, Christian Sautter, Gérard Tempion, Guy Tabacchi, Fadila Taïeb, Karen Taïeb, Vanessa Thomas, Laurent Touzet.

La Petite Ceinture, un espace pour mieux vivre à Paris

32 km de voies ferrées, dont 20 km pour lesquels Réseau Ferré de France ne voit plus d'usage ferroviaire immédiat, une cinquantaine d'hectares situés au cœur de l'agglomération : le débat sur l'avenir de la Petite Ceinture constitue une occasion unique pour concevoir une ville plus durable, plus participative et plus citoyenne. La Petite Ceinture rend à la ville de multiples services. Elle est une oasis de fraîcheur unique dont l'importance ira croissante avec le réchauffement climatique. Elle est indispensable à la vitalité de la biodiversité parisienne et, à ce titre, intégrée dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique. C'est un exceptionnel espace de calme, de respiration et de nature dans une des villes les plus denses au monde et l'un des derniers grands espaces de liberté sur le territoire parisien.

La co-construction avec les habitants, la valorisation de l'espace pour améliorer leur environnement, l'anticipation des changements qui s'annoncent doivent guider la réflexion sur la Petite ceinture. L'élaboration des aménagements et des usages de la Petite Ceinture doit se faire avec les Parisien-nes - les riverains en particulier - parce que la démocratie participative est un gage de réussite.

À Paris, le déficit en espaces verts est criant : 2,5 m² par habitant, quand la norme européenne est à 10 m². La transformation des 50 hectares de la Petite Ceinture en espaces verts de promenade et de récréation permettrait d'augmenter rapidement de 10% les espaces verts municipaux intra-muros. Préservons cet espace en imaginant des lieux de mobilités, de loisirs et d'insertion. Cessons la destruction des espaces de nature : bâtir sur les sur-largeurs, construire des immeubles-ponts, ne font que densifier des zones déjà denses en niant le caractère unique de la Petite Ceinture.

Nous souhaitons qu'une étude globale soit réalisée pour mieux valoriser les nombreux services écologiques rendus par la Petite Ceinture : renforcer son rôle de régulation thermique en développant sa couverture végétale et préservant ses tunnels, consolider son rôle de trame verte ...

En juin prochain, la Ville de Paris renouvellera la convention avec RFF concernant les usages futurs de la Petite Ceinture. Ne manquons pas cette opportunité unique : la Petite Ceinture doit devenir un laboratoire d'innovations écologiques, sociales et citoyennes pour vivre mieux à Paris.

Christophe NAJDOVSKI

*Président du groupe des élus Europe Ecologie-Les Verts
christophe.najdovski@paris.fr*

Evelyne HONORE

*Conseillère d'arrondissement déléguée
à l'économie sociale et solidaire
evelyne.honore@paris.fr*

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS :
Evelyne Honoré, Christophe Najdovski.

Pourquoi faut-il maintenir les rails sur la petite ceinture

L'activité ferroviaire sur la petite ceinture doit reprendre. C'est un enjeu pour Paris. La droite a laissé le transport de marchandises par rail dans une situation déplorable. Les politiques de ces dernières années s'apparentent à une véritable démission accompagnant les politiques libérales européennes qui ont contribué à la réduction du fret. Les directions successives de la SNCF et de RFF ont également leur part de responsabilité dans la réduction de l'activité et la suppression d'emplois sur plusieurs décennies. Résultat, aujourd'hui : c'est le mode de transport le plus dangereux et le plus polluant qui truste les parts de marché. En Ile de France, 90% des marchandises sont transportées par des camions. Ils représentent 20% des flux routiers, génèrent de la pollution et sont impliqués dans un grand nombre d'accidents mortels. Les prévisions à l'horizon 2020 font état de fortes hausses des tonnages et des distances. La gauche doit reprendre la main et renouer avec l'ambition d'organiser les transports de marchandises. Les études et propositions ne manquent pas pour encourager les démarches les plus vertueuses qui conjuguent développement économique, préoccupations environnementales et qui réconcilient les Franciliens avec la logistique, créatrice d'emplois. Il ne faut pas opposer développement du transport par rail et préservation de la biodiversité ou création d'espaces verts. Les besoins logistiques de la ville doivent être pris en compte, la nécessaire acceptabilité par les riverains doit être recherchée. Réduire les distances parcourues par les camions suppose le développement du rail en zone dense. Les marchandises doivent être acheminées le plus près possible de leur destination finale par des modes peu polluants et pouvant s'intégrer dans les milieux urbains. C'est la vocation de la petite ceinture.

Nicolas BONNET-OUALDJ

*Président du groupe Communiste et élu du Parti de Gauche
nicolas.bonnet@paris.fr*

Changement des rythmes scolaires : une réforme contre les parisiens !

La Ville de Paris épouse le dogme gouvernemental en voulant appliquer la réforme des rythmes du primaire dès la rentrée 2013 dans la précipitation et l'impréparation. Nul chiffrage de cette réforme, nulle analyse d'impact sur l'ensemble du tissu associatif culturel et sportif parisien, nulle évaluation des nouvelles contraintes imposées aux familles et aux enfants.

L'hypothèse de l'allongement de la pause méridienne de 45 minutes ou d'une fin des cours à 15H45 pour atteindre l'objectif de 9 demi-journées n'apporte en réalité aucune réponse à la fatigue des enfants qui sont en collectivité le plus souvent de 8H à 18H !

Ce n'est donc pas l'intérêt de l'enfant qui prime puisque son temps de présence dans les bâtiments scolaires ne changera pas.

La Ville de Paris s'enferme dans ce dossier et refuse de différer sa mise en œuvre en 2014 !

Delanoë voit là l'occasion rêvée de finir son mandat en réalisant sa promesse non tenue de 2001 de modifier les rythmes : c'est en effet la décision du ministre Xavier Darcos en 2008 qui a apporté une réponse aux familles sur ce sujet.

Delanoë et Peillon essuient des grèves sans précédent des personnels de l'Education Nationale qui réclament une concertation et l'élaboration d'un projet partagé !

Ne nous y trompons pas, malgré les promesses d'une aide financière aux communes qui appliqueront les nouveaux rythmes en 2013, l'Etat réduit ses subsides aux collectivités territoriales. La réduction initiale de 750 millions d'euros devrait atteindre 1,5 milliards pour 2014 et ce n'est sûrement l'enveloppe de 6 millions d'euros promise par l'Etat qui compensera le coût réel de ce projet. Si le maire de Paris le présente comme un projet ambitieux il est en réalité un gouffre financier !

Quelle importance ?... le contribuable parisien payera... Peillon-payons l'idéologie anti-sarkoziste mais jusqu'où sommes-nous capables d'accepter et de financer la politique du pire ?

Corinne ATLAN-TAPIERO

*Présidente du groupe UMPPA
corinne.atlan-tapiero@paris.fr*

MARS

Du 12 mars au 29 mars

EXPOSITION LES LIENS (EXTRA)-ORDINAIRES

Organisée par l'association Parrains Par'Mille
Mairie du 12^e – Hall d'accueil

Du 14 mars au 13 avril

EXPOSITION EUROPE : TERRE D'EXIL ET D'IMMIGRATION

Vernissage mardi 26 mars à 19h
Mairie du 12^e – Salon des Outre Mer

Lundi 18 mars à 20h30

CINÉ-DÉBAT

Projection du film *Tomboy* de Céline Sciamma
Espace Reuilly – 21, rue Hénard

Du 18 au 24 mars

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

La Mairie du 12^e se mobilise avec les partenaires de l'arrondissement pour sensibiliser sur le handicap mental
Plus d'informations sur mairie12.paris.fr

Mardi 19 mars

51^e ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

10h30 : Dépôt de gerbes – Place du 19 mars 1962
11h15 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la Mairie du 12^e

Mardi 19 mars à 19h

PHILOSOPHIE POUR TOUS

Aspects de la philosophie contemporaine
Quel avenir pour les frontières ? par Jérémy Forst
Mairie du 12^e – Salle des Mariages

Du 21 mars au 21 avril

L'ARRACHE CŒUR DE BORIS VIAN

Par la Compagnie du Théâtre de l'Etoile Bleue
Théâtre Douze – 6, avenue Maurice Ravel

Mardi 26 mars à 19h

PHILOSOPHIE POUR TOUS – SPÉCIAL BAC PHILO

Thème n°3 : la raison et le réel
Mairie du 12^e – Salle des Mariages

Jeudi 28 mars à 19h

COMPTE-RENDU DE MANDAT

Espace Reuilly – 21, rue Hénard

Du 28 mars au 11 avril

EXPOSITION MÉTAMORPHOSE DES BOULEVARDS DES MARÉCHAUX

Le T3 est arrivé en décembre dernier. Redécouvrez les transformations opérées dans l'espace public !

Moment convivial mardi 2 avril à 18h
En présence des élèves du lycée Paul Valéry ayant travaillé sur le tramway T3
Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

Samedi 30 mars à 16h

SAMEDI DE LA MAIRIE

Voyage avec Eva par le Théâtre de l'Impossible
Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

AVRIL

Du 1^{er} au 7 avril

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Mairie du 12^e et de nombreux événements sont organisés (conférence, ateliers, débats, bourse aux vélos etc.) en lien avec l'Agence Parisienne du Climat et les associations.

Programme complet sur mairie12.paris.fr

Mercredi 3 avril à 18h30

DÉBATS DU RILHA

Comment améliorer les performances énergétiques de son logement en copropriété ?

Dans le cadre de la semaine du développement durable
Mairie du 12^e – Salle des Mariages

Lundi 8 avril à 20h30

CINÉ-CITOYEN

Projection du film *Jaurès* de Vincent Dieutre
Espace Reuilly – 21, rue Hénard

Du 14 mars au 13 avril

EUROPE : TERRE D'EXIL ET D'IMMIGRATION

Exposition photos dans les centres d'animation et à la Mairie du 12^e

Jeudi 11 avril à 20h

Conférence-débat
En présence de Michèle Blumenthal, Daniel Cohn-Bendit, Sandrine Mazetier et animé par Jean-Michel Djian
Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

Mardi 16 avril à 19h

PHILOSOPHIE POUR TOUS

Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

Mercredi 17 avril à 19h

LES CONFÉRENCES DU CEHAT

Sur l'ouverture du Département Les Arts de l'Islam au Musée du Louvre
Mairie du 12^e – Salle des Mariages

Du 18 avril au 2 mai

EXPOSITION BALADES DANS LE 12^e

Mairie du 12^e – Salon des Outre-Mer

Mardi 23 avril à 19h

PHILOSOPHIE POUR TOUS – SPÉCIAL BAC PHILO

Thème n°4 : la politique
Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

Samedi 27 avril à 16h

SAMEDI DE LA MAIRIE

Dans le cadre du centenaire de la naissance de l'écrivain, journaliste et homme de télévision Max Pol-Fouchet
Max-Pol Fouchet ou les révélations recueillies par le Théâtre de l'Impossible
Mairie du 12^e – Salle des Fêtes

Les prochains
conseils
d'arrondissement

Lundi 18 mars à 19h

Lundi 15 avril à 19h

Mairie du 12^e - Salle des Fêtes

MAIRIE DE PARIS 

Grand projet renouvellement urbain 

Projet d'aménagement de la Porte de Vincennes

12^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Du lundi 25 février 2013 au vendredi 05 avril 2013 inclus
1 exposition 4 lieux

Dans les mairies

Promenoir d'honneur de la mairie du 12^{ème} arrondissement
 130 avenue Daumesnil 75012 PARIS

Hall de la mairie du 20^{ème} arrondissement
 6, place Gambetta 75020 PARIS

PERMANENCE TECHNIQUE
 Le jeudi 4 avril 2013 de 16h00 à 19h30

PERMANENCE TECHNIQUE
 Le jeudi 21 mars 2013 de 16h00 à 19h30

Horaires d'ouverture des mairies :
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h00
 Jeudi de 8h30 à 19h30
 Des registres et boîtes à idées sont à la disposition du public

Sur l'espace public

Au croisement entre le cours de Vincennes et le boulevard Sout
 12^{ème} arrondissement

Au croisement entre le cours de Vincennes et le boulevard Davout
 20^{ème} arrondissement

Tous les habitants, associations locales et autres personnes concernées et intéressées sont invités à y participer

 **MAIRIE PARIS** 20

A LA CARTOUCHERIE...

THÉÂTRE DU SOLEIL 01 43 74 24 08

La Ronde de nuit création collective / H. Cinque 26 février - 28 avril
A puerta cerrada [Huis Clos] J.-P. Sartre / S. Nicolai 26 février - 10 mars
Wayang Kulit théâtre d'ombres de Solo (Java) 20 - 23 mars

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE 01 43 28 36 36

La Nuit de Juliette A. de Broca / Ph. Adrien 4 mars
Médée P. Corneille / P. Correia 21 mars - 21 avril
L'Assemblée des femmes Aristophane / M. Bonnet 22 mars - 21 avril

THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS 01 48 08 39 74

Médée et Casanova, requiem for love / D. Dobrevá 19 mars - 7 avril • **Ecrits contre la Commune** A. Díaz-Florián 25 mars - 22 avril • **Ceci n'est pas un corps** / F. Keita 27 mars - 7 avril • **Le Code noir et ses musiques** / A. Quésemand 9 - 21 avril • **C'est la faute à Le Corbusier** L. Doutreligne / J.-L. Pallès 9 - 28 avril • **En marge du cahier** / L. Couzinet-Letchimy 23 - 28 avril

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM 01 43 74 99 61

Modeste proposition... J. Swift / F. Rancillac suivi de **L'Homme qui rit** d'après V. Hugo / C. Guénon 19 mars - 5 avril • **La Pluie d'été** M. Duras / L. Bonnifait suivi de **Notre Avare** d'après Molière / J. Boillot 9 - 28 avril • **Ravel & Debussy** 30 mars - **Brahms & Schumann** 20 avril / Quatuor à cordes Leonis

ARTA 01 43 98 20 61

Stage **Le William Esper Studio de New York** / W. et S. Esper 11 - 29 mars

ATELIER DE PARIS - CAROLYN CARLSON 01 41 74 17 07

Open studio A. Senatore 8 mars DD Dorvillier 14 mars A. Richard 22 mars D. Desnoyers 5 avril D. Larrivé 19 avril • **Le Pansori, chant profond de Corée** 25 mars • **La Forêt ébouriffée** spectacle jeune public / C. et F. Ben Aïm 30 mars • **Éloge du puissant royaume** / H. Maalem 11 avril

Pour en savoir plus : www.cartoucherie.fr

LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE



PIALAT

PEINTRE & CINÉASTE

EXPOSITION 20.02 - 07.07.2013
RÉTROSPECTIVE 20.02 - 04.03.2013
CINEMATHEQUE.FR






Présentation du projet de rénovation du Parc zoologique de Paris

par Sophie Ferreira le Morvan, directrice et Alexis Lécu, vétérinaire et directeur-adjoint.

Vendredi 29 mars à 19h

Mairie du 12^e - Salle des Mariages



Michèle Blumenthal
et l'équipe municipale

vous convient au

Compte-rendu de mandat **Jeudi 28 mars à 19h**

à l'Espace Reuilly
21, rue Hénard
M° Montgallet - Bus 29 ou 46